

5 février 2021
Français
Original : français

**Groupe d'experts des Nations Unies
pour les noms géographiques
Session de 2021**

Session virtuelle, 3-7 mai 2021
Point 13 de l'ordre du jour provisoire*
Exonymes

Quatre types d'exonymes

Résumé**

L'objectif du Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques de réduire l'usage international des exonymes provoque en France des débats légitimes, quoique moins vifs que dans les années 1980. À cette époque, les instances toponymiques françaises travaillaient à appliquer cet objectif à des exonymes français proches des endonymes, en vue de recommandations officielles finalement publiées en 1993.

Depuis lors, l'usage a réservé des sorts différents à ces recommandations. Il tendait déjà à remplacer « Surinam » par « Suriname » et « Amman » par « Amman » avant même la recommandation officielle. Il a accepté « Tallinn » pour « Tallin », qui levait une ambiguïté de prononciation, « Lituanie » pour « Lithuanie », qui se contentait de simplifier la graphie, mais aussi « Shanghai » pour « Changhaï », qui s'éloignait pourtant du système graphique français.

Tous ces exonymes avaient en commun d'avoir été empruntés aux langues locales, et l'adoption de la forme actuelle des endonymes s'apparentait à autant de réfections analogiques. Mais l'usage forme aussi des exonymes par d'autres procédés :

- Certains prennent aussi les endonymes pour références, mais les calquent au lieu de les emprunter : « Royaume-Uni » pour « United Kingdom », « États-Unis » pour « United States », « Deux-Ponts » pour « Zweibrücken » (Allemagne) ;

* GEGN.2/2021/1.

** Le rapport complet (GEGN.2/2021/56/CRP.56) a été établi par Pierre Jaillard, Président de la Commission nationale de toponymie et Président du Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques (France). Il pourra être consulté, uniquement dans la langue de l'original, à l'adresse suivante : https://unstats.un.org/unsd/ungegn/sessions/2nd_session_2021/.



- Quelques-uns se sont formés dans la langue d’usage à partir du même étymon que celui de l’endonyme : « Londres », aboutissement de l’évolution en français du latin *Londinium* comme « London » en anglais, « Lothringen », dérivé en allemand du nom de Lothaire comme « Lorraine » en français ;
- D’autres enfin n’ont de rapports ni formels ni étymologiques ni même référentiels avec les endonymes correspondants, mais s’expliquent par l’histoire : « Allemagne » pour « Deutschland », « Gallia » en grec pour « France », « rochers du Liancourt » en français pour « Dokdo » en coréen ou « Takeshima » en japonais.

Qu’ils soient exogènes à leur langue d’usage comme les emprunts et les calques, ou endogènes comme les produits d’évolutions divergentes ou de références différentes, les exonymes ne se forment en tout cas pas arbitrairement au mépris des endonymes ou des langues locales ; ils expriment des rapports historiques ou culturels aux lieux qu’ils dénomment. Toute action de normalisation doit avoir l’exigence de respecter ce patrimoine, et la sagesse de laisser à l’usage le soin d’accepter ou non ses propositions.
